



Contributin financiere paternelle pour enfant ne a l'etranger

Par **Kiwi76_old**, le **27/09/2007** à **04:01**

Bonjour,

Je suis enceinte d'un Francais et je suis Francaise moi meme, vivant en Nouvelle-Zelande. Le pere vit en France et ne semble absolument pas interesse de reconnaitre l'enfant. Je me demandais s'il doit en aucun cas contribuer financierement une fois que l'enfant est ne. Je voudrais aussi savoir les demarches a suivre de son cote s'il se decide a reconnaitre l'enfant.

Merci de vos conseils.